



**Direction Mobilités de Surface**  
Affaire suivie par Julie DUTEURTRE  
GARNIER  
Tél. : 01.82.53.80.38  
Julie.duteurtre-garnier@iledefrance-  
mobilités.fr

**Madame la Présidente**  
**Ile de France Mobilités**  
41 rue de Châteaudun  
75009 PARIS

Le 18 janvier 2023

A l'attention de Pierre RAVIER,  
Directeur des Mobilités de Surface

**Objet : Lignes régulières 12 et 14**

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions du code des transports, l'organisation et le fonctionnement des transports des lignes régulières incombe à Ile-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice unique en Ile-de-France.

A ce titre, Ile-de-France Mobilités assure, entre autres, la gestion des lignes 12 (Gare de VERNOUILLET VERNEUIL ⇄ Gare de CERGY Préfecture) et 14 (CERGY ⇄ SAINT GERMAIN EN LAYE).

Ces lignes desservent plusieurs communes dont Maurecourt (Yvelines) en passant par Jouy-le-Moutier (Val d'Oise).

Dans le cadre des travaux de voirie prévus dès le premier trimestre 2023 sur la commune de Jouy-le-Moutier, la rue de Maurecourt va être fermée à toute circulation.

Afin d'améliorer le cadre de vie des riverains, monsieur Florczak, maire de Jouy-le-Moutier, souhaite interdire cet axe à tout véhicule lourd.

Dès le printemps 2022, nous avons alerté l'ensemble des partenaires organisateurs des transports de notre réseau (IDF Mobilités, GPSEO, CACP, Kéolis) à ce sujet.

Dans mon dernier courrier du 23 novembre adressé à ces mêmes partenaires, je faisais part des nombreux dysfonctionnements de la ligne régulière 11, du mécontentement grandissant des usagers ainsi que de mes inquiétudes quant aux options de parcours envisagés pour les lignes 12 et 14.

Ce courrier et ma demande de rendez-vous pour échanger sur ces sujets sont restés sans réponse.

Une réunion s'est tenue début décembre 2022 pour organiser le nouveau plan de circulation des lignes 12 et 14. La ville de Maurecourt n'a malheureusement pas été conviée. Malgré la présence et le soutien de la CACP, les deux arrêts situés sur notre commune ne seront plus desservis à compter du 23 janvier 2023.

Pour pallier la suppression des lignes 12 et 14, vous proposez aux usagers de se reporter sur la ligne 11, cette dernière étant déjà le reflet d'un service de transport public dégradé.

Lors de mon entretien téléphonique avec madame Duteurtre-Garnier, des arguments de « faibles fréquentations » et de « durée de parcours » ont été avancés pour justifier cette décision. Toutefois, le bilan du trafic de la ligne 12 est de 8% pour Maurecourt, ce qui n'est pas négligeable pour notre commune de 4 500 habitants.

J'ai évoqué le souhait du maintien de deux arrêts à Maurecourt, « Clos du Roy » et « Avenue de l'Ancienne gare », mais ce compromis n'a pas été entendu.

Vous comprendrez mon mécontentement car toutes les décisions ont été prises sans concertation et les usagers Maurecourtois se trouvent pris en otage.

Au regard des politiques de développement des transports publics pour limiter l'usage de transports individuels plus polluants, il n'est pas acceptable que l'unique mode de transport en commun de Maurecourt soit supprimé.

En espérant qu'une solution moins radicale pour les usagers de ma commune puisse être trouvée, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

**Didier GUERREY**  
Maire de Maurecourt

